

Conseil de quartier du Vieux-pays du 10/04/2012

Présents :

Collège des habitants :

Dominique RINGRESSI, Nicole VALISSANT, Arlette et Michel PALAZOT, Kumar JAYA, Bernard ROSCHI, Antoine GILBERT, Corine DUMONT, Kumar JAYA, Arlette et Michel PALAZOT, Edith CREPIN, Nicolas NADEAU, Marcel DUMESNIL, Patrick RODESCH, Sébastien REGNIER, Alain PIDOUX, Farid AIT-MOUHOUB

Collège des associations :

FCPE Ronsard – Claudine VINCENT-SULLY

Collège des élus :

Sophie DARTEIL, Maire-adjointe à l'Education, Chargée du Conseil de quartier du Vieux-pays; Eric ALLIGNER, Conseiller municipal, Chargé du Conseil de quartier du Vieux-pays ; Alain DURANDEAU, Conseiller municipal, Délégué aux travaux, à la Rénovation du Patrimoine, à la sécurité et la Tranquillité Publique

Collège des personnes qualifiées :

Police Nationale : Isabelle RIVIERE et Bertrand PELTIER, Commandants du Commissariat de Villepinte

Ville de Tremblay-en-France : Division Voirie et infrastructures - Florence SPETH, Directrice, Geoffroy MAZOYER, Paysagiste ; Farid ZEGHADI, Chef du service Médiation ; Pierre GRIVOT, Journaliste, Tremblay Magazine, Division Communication ; Division Démocratie locale - Isabelle GOUTMANN, Directrice, Yvette GOMAS, Ecrivain public, Rosica TOMOVA, Chargée des Conseils de quartier

.....

A la demande des habitants, le Conseil de quartier a mis à son ordre du jour l'action de la Police Nationale, les projets d'aménagement des espaces publics dans le quartier et la mise en place du Point Info Mairie à la Maison de quartier.

Questions posées aux représentants de la Police Nationale

- **Excès de vitesse route de Roissy, rues Chalmassy et L. Eschard**

Signalements des habitants

Quelques habitants se plaignent que les limites de vitesse ne sont pas respectées route de Roissy, témoignent des excès des deux-roues et demandent à la Police nationale d'intervenir.

L'action de la Police nationale (PN) est limitée dans ce domaine, car suite aux événements de Villers-le-Bel, il lui est interdit de poursuivre les motos sur la route. Les agents de la PN indiquent qu'ils peuvent saisir les motos à l'arrêt, mais constatent qu'ils sont souvent obligés de les rendre à leurs propriétaires, sur ordre du Procureur.

Les habitants indiquent également que des voitures roulent à une vitesse excessive sur la rue Chalmassy et la rue L. Eschard. Ils souhaitent que des ralentisseurs et une zone « trente » soient installés. La responsable du service voirie attire l'attention des habitants sur le fait que ce type d'aménagement ne résout pas les problèmes d'incivisme.

Les représentants de la PN proposent aux habitants de signaler les motos qui circulent à une vitesse supérieure à la vitesse autorisée au moment de l'événement, pour que la PN puisse réagir vite. Le numéro de téléphone à appeler est le 01.49.63.46.10.

▪ **Problème de voisinage rue Héron Cendré**

Signalements des habitants

Quelques habitants de cette rue continuent à se plaindre des problèmes avec les jeux de ballon et des jeunes qui se rassemblent dans le parc et font du bruit le soir. Une grande partie des personnes qui se retrouvent dans le parc vient des résidences voisines. Les services techniques ont réaménagé plusieurs fois cet espace, mais le mobilier urbain posé a été enlevé. Les jeunes passent au-dessus des grilles de clôture.

La Police municipale (PM) est intervenue à plusieurs reprises, les médiateurs font des rondes, mais les habitants pensent que les agents de la PM doivent rester plus longtemps à cet endroit, car après leur départ les jeunes reviennent. Les commandants de la PN soulignent que ce type de problèmes, régulièrement rencontré, ne peut être résolu que par la présence humaine régulière sur le site. La police va intensifier la fréquence de ses visites, mais les habitants peuvent également essayer de sensibiliser leurs voisins au comportement civique. La PN est preneuse de tout signalement de la part des habitants, car ces informations permettent d'augmenter la rapidité et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Il est également envisageable de refaire des aménagements sur cette place, mais si ces aménagements ne sont pas respectés et appropriés par les riverains, ils vont se dégrader rapidement. Les habitants demandent à la Ville d'enlever les trois grandes pierres qui sont installées sur la place, car elles n'empêchent pas les voitures à se garer.

Un habitant propose que des caméras de vidéo-surveillance soient installées sur cette place.

La priorité a été donnée à la surveillance des établissements publics et aux zones identifiées en fonction des statistiques concernant la délinquance. Le quartier du Vieux-pays ne fait pas partie des quartiers prioritaires qui se caractérisent avec des taux élevés de délinquance. La ville est aujourd'hui équipée de 130 caméras de surveillance. L'expérience démontre néanmoins que la vidéo-protection n'a pas vraiment d'effet préventif, elle aide à la résolution des enquêtes. Au-delà des équipements techniques de haute technologie, il s'agit d'embaucher et de former des personnes qui doivent suivre les caméras. Toutefois, cette proposition pourrait être étudiée, d'autant plus que le Vieux-pays est équipé depuis quelques mois en réseau de fibre optique qui permettrait de raccorder des caméras, si cela était nécessaire.

Projets d'aménagement des espaces publics

▪ **Rue de la Mairie**

Afin de répondre à la demande des habitants, exprimée au dernier Conseil de quartier, d'empêcher le stationnement anarchique rue de la Mairie, les services techniques ont réaménagé une partie de cette voie. Puisque la signalétique de peinture jaune sur la voirie n'était pas respectée par les conducteurs, les services techniques ont créé une place de stationnement. Toutefois, les habitants constatent que les problèmes de circulation persistent au-delà de l'aménagement.

Questions et avis des habitants

Un habitant propose que le feu de cette rue soit décalé vers la place du Colonel Henri Rol-Tanguy pour désengorger la circulation au début de cette rue.

Les services techniques s'engagent à étudier cette possibilité et à vérifier si ce changement serait conforme à la réglementation concernant la sécurité routière.

▪ **Parking rue J. Guesde**

Le parking aménagé de 50 places va bientôt ouvrir. Il sera ouvert à tous pour éviter le stationnement anarchique dans le quartier.

▪ **Aménagement de l'espace public devant l'école Malraux**

Pour répondre à la demande des habitants de sécuriser l'espace public devant l'école Malraux, la Ville travaille sur un projet de réaménagement d'un parcours piéton pour les élèves.

Questions et avis des habitants

Les habitants apprécient ce projet. Ils considèrent que les panneaux qui viennent d'être installés pour indiquer la localisation du Château de la queue sont très utiles.

▪ **Aménagement rue Gosse**

La voirie de la rue Gosse sera réaménagée dans les prochains mois. Le paysagiste de la Ville présente le projet proposé. Il s'agit de garder l'aspect ancien et rural de cette rue. Un trottoir sera aménagé avec des pavés, les candélabres seront en bois. Le double sens de la circulation va être conservé. La largeur de la chaussée sera de 5,5m côté Louis Eschard avec un sens de priorité pour permettre le croisement des véhicules. Un trottoir sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Les eaux pluviales seront récupérées pour qu'il n'y ait pas de débordement de la route vers les habitations. Les travaux d'aménagement se feront après l'achèvement des constructions (c'est-à-dire pas avant le deuxième semestre 2012), car les travaux sur les bâtiments risquent d'abîmer la voirie.

Questions et avis des habitants

Les habitants préféreraient garder les pavés sur chaussée car, même s'ils font du bruit quand les voitures roulent dessus, ils empêchent les conducteurs de rouler vite.

Les membres du Conseil apprécient également l'aspect « développement durable » du projet qui implique l'installation d'un espace de rétention des eaux pluviales.

Point Info Mairie

Un « Point Info Mairie » a ouvert à la Maison de quartier du Vieux-pays pour faciliter les démarches administratives des habitants. Cette décision a été prise, afin de répondre à la demande des habitants d'améliorer l'accès aux services publics au Vieux-pays. Ce Point Info Mairie accueille dans un premier temps deux permanences hebdomadaires : « vie et avenir du quartier » le mercredi après-midi et « service écrivain public » le vendredi matin. La permanence « vie et avenir du quartier » permet aux habitants de faire des signalements concernant des dysfonctionnements dans l'espace public et de se renseigner sur les projets urbains dans le quartier. Le « service écrivain public » accompagne les habitants qui ont besoin de rédiger des courriers administratifs complexes. D'ici la rentrée prochaine, une analyse fine sera faite des demandes et des besoins des habitants afin de décider des pistes de développement du « Point Info ».

Prochaines réunions

A la demande des habitants, un atelier sera prochainement organisé avec les services techniques pour discuter de l'évolution de l'espace public situé derrière l'IUT.